



## TITRE PROFESSIONNEL AGENT(E) DE SURETE ET DE SECURITE PRIVEE

60% PRATIQUE  
40% THEORIQUE

(niveau IV - BAC)

### Objectifs pédagogiques

Acquérir les 3 compétences nécessaires théoriques et pratiques à l'emploi et à la fonction d'agent de sûreté et de sécurité privée, pour répondre à l'obligation du décret n° 2005-1122 du 06/09/2005.

### Pré-requis

Etre en possession du n° d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS (décret 2009-137 du 09/02/2009) – Disposer de connaissance de la langue française défini par le niveau B1 – La présence sur le territoire Français (Hors CEE) du minimum de 5 ans (Loi sécurité globale – Art.23).

### Public concerné

Toute personne exerçante ou souhaitant exercer les fonctions d'agent de sécurité privée.

### Supports de cours et matériels pédagogiques

Livret du cours, Dvd  
Emetteurs-récepteurs, etc ...

### Lieux de réalisation

Strasbourg (67) & Wittelsheim (68)

### Evaluation

Evaluations réalisées en cours de formation  
Dossier de synthèse de pratique professionnelle  
QCM  
Mise en situation professionnelle réelle (épreuve de synthèse)  
Entretien avec le jury.



Contrôle qualité assuré par



Retrouvez toute l'actualité  
de nos formations sur votre  
mobile !  
Flashez le QR code !



**SURETE**

Agence Bas-Rhin  
4 rue de la Durance  
67100 STRASBOURG

**SECURITE INCENDIE**

07 70 22 99 12  
prevento.risks@orange.fr

**SECOURISME**

IBAN FR76 1470 7508 1432 7217 6992 818 BIC CCBPFRPPMTZ  
N° SIREN 891 085 706 Code APE 8559 A  
SARL au capital de 100 €uros – TVA non applicable 293 B CGI  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 06637 67 auprès du préfet de Région Grand Est

**PREVENTION**

Une équipe au service de votre sécurité



## TITRE PROFESSIONNEL AGENT(E) DE SURETE ET DE SECURITE PRIVEE

60% PRATIQUE  
40% THEORIQUE

(niveau IV - BAC)

### Programme de formation

#### Exposé théorique

CCP 1 :

Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de sécurité :

1ère partie : cadre légal et déontologique

2ème partie : surveillance générale

3ème partie : incendie

4ème partie : secourisme

CCP 2 :

Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée.

CCP 3 :

Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et menaces (SSIAP 1).

#### Exercices pratiques

Mise en situation réelle avec exercices pratique (PCS, rondes, interventions, ...).

### Si réussite à l'examen

Diplôme du ministère du travail (CCP 1 + CCP 2 + CCP 3)

Attestation réussite pour les CCP 1 et CCP 2 pour la délivrance de la carte professionnelle (CNAPS).

### Organisation :

Effectif de mini. : 4 - maxi. : 12

**235 heures**

CCP 1 + CCP 2 : 156 heures hors examen (SURETE)

Le CCP 1 et 2 permettent d'avoir la carte définitive du CNAPS. Chacun de ces blocs est sanctionné par des certificats de compétences professionnelles (CCP) dans les conditions prévues par l'arrêté du 22 décembre 2015 susvisé.

Possibilité de rattrapage du ou des blocs sous réserve de la modification du titre A2SP par le ministère du travail

### Possibilités de dispense sur les 235 heures :

Carte surveillance manifestations sportives :

Tronc commun : 41 h

EPI (SPV ou SPP ou SSIAP) : 7 heures

Évènementiel : 14 h

Gestion des conflictuelles : 9 h

SSIAP 1 : 60 heures

SST : 14 heures

### Accessibilité :

Locaux non adaptés aux personnes en situation d'handicap.

### Tarif :

Merci de nous demander un devis par mail à [prevento.risks@orange.fr](mailto:prevento.risks@orange.fr)

### Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

Nous faisons appel à des formateurs auto-entrepreneurs pour certains modules de formation.

Contrôle qualité assuré par



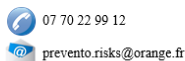
Retrouvez toute l'actualité  
de nos formations sur votre  
mobile !  
Flashez le QR code !



**SURETE**

Agence Bas-Rhin  
4 rue de la Durance  
67100 STRASBOURG

**SECURITE INCENDIE**



07 70 22 99 12

[prevento.risks@orange.fr](mailto:prevento.risks@orange.fr)

**SECOURISME**

IBAN FR76 1470 7508 1432 7217 6992 818 BIC CCBPFRPPMTZ  
N° SIREN 891 085 706 Code APE 8559 A  
SARL au capital de 100 Euros - TVA non applicable 293 B CGI  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 06637 67 auprès du préfet de Région Grand Est

**PREVENTION**

Une équipe au service de votre sécurité